

Les subsides

ces terres, en vertu de lois semblables aux lois municipales des provinces. C'est une idée que certains chefs autochtones ont fait valoir. Il faudrait peut-être mettre toutes sortes de détails au point, mais cette idée n'est peut-être pas tellement farfelue, surtout si l'on songe qu'il a fallu par le passé et qu'il faudra encore de temps à autre accorder une attention particulière aux préoccupations et aspirations légitimes d'autres groupes ethnoculturels dans notre société. Cette idée n'est tellement farfelue quand on pense que toutes les cultures autres que celle de nos autochtones, bien sûr, et les langues qui les véhiculent prennent leur source ailleurs dans le monde et que, de temps à autre, elles s'enrichissent et s'épanouissent indépendamment de celle-ci. Comme vous le savez, cela vaut même pour les langues et les cultures des deux peuples fondateurs, pour employer l'expression consacrée.

● (1600)

La culture du peuple aborigène du Canada ne puise pas à des sources extérieures. Depuis au moins 16,000 ans, ce continent est le foyer des autochtones. Cette terre est leur âme. En les privant d'une occasion de protéger leur langue et de se lancer à partir d'un solide tremplin culturel à l'assaut des défis de demain, on commet rien de moins qu'un génocide.

J'estime personnellement que les autochtones ne sont pas encore disposés à participer aux discussions qui ont été organisées pour décider une fois pour toutes de leur avenir. De plus, je considère que cela tient à l'inflexibilité, à l'arrogance et à l'entêtement du gouvernement qui voulait réduire leur rôle à la conférence à celui d'observateurs.

J'ai entendu des témoignages qui m'ont convaincu qu'en Colombie-Britannique du moins, on avait coupé les vivres à des chefs politiques autochtones sur qui on pouvait compter et que le ministère s'était assuré, en les soudoyant, la collaboration d'Indiens qui pourraient être prêts à trahir leur frères et leurs sœurs pour satisfaire leurs propres avantages égoïstes. Sans doute les retrouvera-t-on parmi les représentants des autochtones à la conférence. J'ai déjà fait allusion à une de ces personnes. Si c'est là le genre de personnes que l'on prépare à représenter les intérêts des autochtones à des conférences, ces intérêts sont sûrement fichus.

Ce sont là de dures paroles, mais je suis convaincu de ce que je dis. Pourquoi croyez-vous que le comité a approuvé le rapport à l'unanimité, nonobstant tous les députés libéraux qui en font partie? Malgré ce qu'a dit le ministre en parlant de manœuvres fourbes pour réussir à produire le rapport, ces députés étaient tous là. Nous avons passé trois semaines à rédiger le rapport, et il a été rédigé en termes durs. Pourquoi les députés croient-ils que les membres du comité ont approuvé le rapport à l'unanimité et ont convenu qu'il fallait déposer à la Chambre un tel rapport qui exprime la consternation des membres et condamne la façon dont le ministre et ses barons régionaux s'acquittent de leurs responsabilités fiduciaires?

Mes collègues et moi allons insister pour qu'il soit remédié sans tarder à certains problèmes particuliers qui font davantage penser aux activités de la Mafia—et je ne retirerai pas ce mot-là non plus. Nous n'avons pas l'intention de laisser perdurer ces problèmes encore une autre année. Nous allons insister pour qu'on applique les recommandations du 5^e rapport annuel du comité des affaires indiennes. Nous allons insister là-dessus

parce que la situation qui résulte de la politique du gouvernement actuel à l'égard de nos autochtones constitue une honte et un déshonneur que tous les Canadiens doivent partager.

M. Ray Chénier (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur l'Orateur, je voudrais dire au départ combien je suis déçu et préoccupé par le libellé de l'avis de motion dont la Chambre est saisie. Je voudrais également dire à quel point je suis déçu par les propos que nous a tenus le député de Prince George-Peace River (M. Oberle) concernant le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien (M. Munro) et son ministère. Je crois savoir que certaines des inexactitudes qu'il a citées dans son discours d'aujourd'hui lui ont été fort bien expliquées, mais il a préféré recourir aux mêmes tactiques qu'aux réunions du comité, pour essayer de prouver aux Canadiens que le pays est en proie à des difficultés.

Le gouvernement reconnaît depuis longue date qu'il existe des questions fort graves, des problèmes et des défis concernant nos autochtones et auxquels il faut trouver une solution. Les députés des deux côtés de la Chambre connaissent bien la complexité de ces questions. Les solutions auxquelles aspirent les gouvernements et les autochtones ne sont pas facilement réalisables. Le député de Provencher (M. Epp), à l'époque où il était ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, l'avis compris. Il a admis, lors d'entretiens privés, qu'il est difficile d'en arriver à un consensus.

Ce n'est pas si facile pour le gouvernement de trouver ces solutions. D'un côté, nous devons répondre aux besoins et aux aspirations des autochtones du Canada et, de l'autre, nous devons nous acquitter des obligations et des responsabilités qui nous incombent en tant que gouvernement tout en rendant compte de nos dépenses de fonds publics au Parlement.

Non seulement ces questions sont-elles délicates, mais le climat politique dans lequel les autorités gouvernementales et les autochtones doivent trouver les solutions évolue rapidement et non sans heurts.

Au cours des pourparlers constitutionnels de ces dernières années, les autochtones du Canada ont exprimé de façon plus précise comment ils concevaient leur place dans la société canadienne d'aujourd'hui et de demain. Dans certains domaines, il est extrêmement difficile de leur donner satisfaction compte tenu des structures et systèmes politiques du Canada. Dans d'autres, leurs aspirations sont réalisables si tous les paliers de gouvernement et les autochtones parviennent à collaborer efficacement.

La motion à l'étude ne donne pas une bonne idée de l'importance de ce défi et des difficultés que cela représente. Selon moi, le gouvernement a montré qu'il jugeait prioritaire d'améliorer la situation sociale et économique des autochtones du Canada. Il n'est pas possible de tout faire en même temps comme les députés d'en face s'en sont aperçu quand ils étaient au pouvoir mais, néanmoins, je crois que nous pouvons constater non seulement la détermination du gouvernement, mais également certains résultats.

Au cours de la dernière décennie, d'importants changements se sont produits sur le plan de la politique à l'égard des revendications territoriales et du règlement de ces revendications. Nous avons également réalisé des progrès importants dans des domaines clés tels que l'instruction publique, le logement,